



## LE PETIT PONT DE BOIS...



*« Le petit pont de bois  
Au milieu des fougères  
Pour passer la rivière  
Une bell' liaison*



Bis { *Le petit pont de bois  
Désiré par le maire  
Et c'est une première  
Avec l'opposition »*

*(sur l'air de la chanson d'Yves Duteil)*



Cette **liaison**, qui emprunte la parcelle de M. Quentin Baud, en contre bas de la route de la Poste, entre le pont Castaing et le site de la Cascade, sera accessible toute l'année, contrairement au reste du parcours VTT traversant sa propriété qui, pour des raisons évidentes de sécurité, est fermée durant la période de chasse.

Grâce à cette passerelle en bois, jetée sur le bief de la Laurence, les promeneurs pourront également apprécier la beauté des paysages de notre campagne de l'Entre-deux-mers puisqu'elle permet de boucler le cheminement qui ceint notre village

### A pied ou à vélo....



M. Quentin Baud, habitant la commune depuis sa plus tendre enfance et membre du RAPP a autorisé l'installation d'une passerelle par les services municipaux, reliant le domaine communal de « La Cascade » à sa propriété. Ce petit « *pont de bois* » permet ainsi une liaison dans le circuit VTT de la Laurence. Elle a d'ailleurs fait l'objet d'un accord de « *Prêt à usage* » conclu entre M. Quentin Baud, le Free Rider Club de Saint-Sulpice et Cameyrac (gestionnaire du parcours VTT) et le Conseil Général de la Gironde.

***Une information qui montre bien, que lorsque les idées sont positives et les projets constructifs, les membres du RAPP, non seulement ne s'opposent pas mais sont prêts à collaborer et à participer aussi avec le maire !***